

COMMUNE DE QUEYRAC
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022
DE LA COMMUNE DE QUEYRAC

le quatorze avril deux mil vingt deux, à vingt heures

le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Claude LASSALLE, Maire Adjoint, délibérant sur le compte-administratif de l'exercice 2022 dressé par Mme CHAMBAUD, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, 1/ lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
BUDGET PRINCIPAL						
Résultats reportés		117 703,43		112 830,25	0,00	230 533,68
Opérations de l'exercice	847 544,09	959 783,52	1 057 544,54	677 765,23	1 905 088,63	1 637 548,75
TOTAUX	847 544,09	1 077 486,95	1 057 544,54	790 595,48	1 905 088,63	1 868 082,43
Résultats de clôture		229 942,86		-266 949,06	0,00	-37 006,20
Restes à réaliser			118 197,29	236 090,61		
TOTAUX CUMULES			1 175 741,83	1 026 686,09		
RESULTATS DEFINITIFS		229 942,86		-149 055,74		80 887,12

Mme CHAMBAUD quitte la salle lors du vote

2/ constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3/ reconnaît la sincérité des restes à réaliser

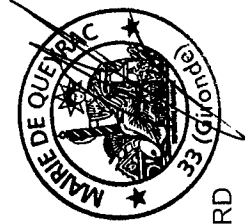
4/ arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ont signé au registre des délibérations :

Pour expédition conforme, le 14/04/2023

QUEYRAC,

Le Maire, Véronique CHAMBAUD



La secrétaire de Séance, Cathy TRASSARD

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Date convocation : 06/04/2023

Suffrages exprimés : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION: 4